

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 juin 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 00
Nombre de votants : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

OBJET

Affaire n° 2020-019

COMMISSION DE SUIVI DE SITE
DANS LE CADRE DU
FONCTIONNEMENT DE LA
SOCIETE REUNIONNAISE DE
PRODUITS PETROLIERS
(CSS)

DESIGNATION D'UN SUPPLEANT
DU CONSEIL MUNICIPAL

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 mai 2020 et affichée le 27 mai 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 24 JUIN 2020

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire 2020-019

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT DE
LA SOCIETE REUNIONNAISE DE PRODUITS PETROLIERS
(CSS)**

DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013-449/SG/DRCTCV enregistré le 29 mars 2013 qui a créé la Commission de Suivi de Site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) situé sur la commune de Le Port ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif à la désignation du suppléant de la Commission de Suivi de Site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) ;

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

Suppléant

M. Jean-Max Nages

Aucune autre candidature n'est présentée.

DECIDE

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidats de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élu M. Jean-Max Nages suppléant de M. Olivier Hoarau pour siéger à la Commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU